

Septembre 2014

### Objectif : identifications des responsables scientifiques des axes

A l'ISH, en concertation avec ses instances de gouvernance et l'ensemble de la communauté SHS de ses laboratoires associés nous avons retenu, pour le quinquennal 2016-2020, sept axes de recherche transversaux et pluridisciplinaires :

- travail,
- environnement urbain,
- globalisation,
- numérique,
- complexité et décision,
- santé,
- genre.

Ces 7 axes scientifiques sont décrits dans le projet de l'institut pour le **contrat quinquennal 2016-2020**, disponible en ligne à l'adresse suivante (voir notamment les pages 87 à 100 de la partie « Projet ») :

[www.ish-lyon.cnrs.fr/sites/www.ish-lyon.cnrs.fr/files/page/fichier/ISH\\_20140610\\_RapportAeres\\_RpD.pdf](http://www.ish-lyon.cnrs.fr/sites/www.ish-lyon.cnrs.fr/files/page/fichier/ISH_20140610_RapportAeres_RpD.pdf)

Dans le projet ISH Q16-20, nous avons, collectivement, exprimé le souhait d'associer plus amplement les chercheurs des différents laboratoires dans l'animation scientifique des axes. L'objectif de cet appel à candidatures est de mettre en place une structure d'animation interne impliquant directement les chercheurs SHS des laboratoires associés. Conformément aux recommandations faites par le Comité des Directeurs d'Unités du 17 septembre, chaque axe sera animé de préférence par binôme de chercheurs et enseignants-chercheurs issus de deux laboratoires associés à l'ISH.

Les responsables scientifiques d'axes sélectionnés auront à imaginer et à développer toutes les formes d'animations et de valorisation : journées scientifiques, publications, ateliers, séminaires etc.

### Conditions d'éligibilité

Pour l'animation de chacun de ces axes scientifiques, sont éligibles de préférence les candidatures proposant un binôme de chercheurs ou enseignants-chercheurs, membres de deux laboratoires associés à l'ISH différents.

A défaut, des candidatures individuelles peuvent aussi être présentées : le binôme pourra être constitué au moment de la sélection en comité des directeurs d'unités et du conseil scientifique.

### Modalités de candidature

Les candidats rédigent une lettre d'intention d'une page maximum dans laquelle ils expriment leur vision sur l'animation et la valorisation de l'axe visé. Ils joignent un court CV individuel.

Les dossiers de candidature (formulaire joint) devront être envoyés par mail à Emma Bessières, secrétaire générale de l'ISH, au format word ou pdf, par mail à l'adresse suivante :

[emma.bessieres@ish-lyon.cnrs.fr](mailto:emma.bessieres@ish-lyon.cnrs.fr)

### Evaluations des candidatures

Les candidatures seront évaluées par le comité des directeurs d'unités, puis par le conseil scientifique de l'ISH dont la composition est accessible sur le site web de l'ISH : <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/gouvernance>

## **Critères d'évaluation**

Ils reposent sur la qualité du projet d'animation proposé et sur l'expérience des porteurs.

## **Calendrier**

Lancement de l'appel à candidatures : 22 septembre 2014

Date limite d'envoi des candidatures : 14 octobre 2014

Délibération du Comité des directeurs d'unités de l'ISH : 16 octobre 2014

Délibération du Conseil Scientifique de l'ISH : 8 décembre 2014

Annonce des résultats : 15 décembre 2014

Début des actions (financement) : 1<sup>er</sup> janvier 2016

## **Moyens mis à disposition des responsables scientifiques d'axes**

Pour l'animation de chaque axe scientifique, un budget de 5000€ par an sera alloué.

Seules les dépenses d'organisation de séminaires, ateliers, journées scientifiques et

éventuellement d'édition d'ouvrage(s) seront éligibles. Les montants alloués seront gérés par l'ISH. Une ligne de crédit sera ouverte à cet effet pour chaque axe scientifique prioritaire. L'ISH passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque action. Les deux coordinateurs d'axe scientifique auront accès à une situation de son compte à tout moment, sur simple demande au service de gestion de l'ISH.

## **Suivi des actions**

Au cours du contrat quinquennal 2016-2020, deux fois par an, un point sur les actions d'animation et les réflexions en cours sera donc présenté par les responsables scientifiques d'axes devant le comité des directeurs d'unités et le conseil scientifique de l'ISH.